



Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'établissement
– Année scolaire 2018-2019

Madame, Monsieur,

Les parents d'élèves, membres de la communauté éducative, sont des partenaires importants de la vie des établissements scolaires. La participation des familles est donc indispensable au bon fonctionnement de l'école. Vous aurez prochainement l'occasion de participer aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école **ET** au Conseil d'établissement.

A quoi servent ces conseils ?

- Ils votent le règlement intérieur de l'école ou de l'établissement
- Ils donnent tout avis et présentent toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de l'établissement.

Election au conseil d'établissement : La circulaire AEFÉ 1548 du 20/07/2017 précise que les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Pour chaque titulaire, un suppléant est élu dans les mêmes conditions.

Chaque liste de candidats comporte les noms et prénoms des candidats suivant un ordre préférentiel **sans mention de qualité « titulaire ou suppléant »** en nombre au plus égal à celui des sièges à pourvoir. Les listes peuvent ne pas être complètes mais comporter au moins deux noms (**de 2 à 12 noms**). Seules les listes qui présentent des candidats de parents d'élèves du premier et du second degré sont recevables.

Chaque parent est électeur (père et mère ou tuteur légal) et ne dispose que d'une seule voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement.

Les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront
VENDREDI 12 OCTOBRE 2018.

Calendrier :

Date limite du dépôt des listes de candidatures auprès du proviseur de l'ERLM : mardi 2 octobre à 16h

Affichage des candidatures : vendredi 5 octobre

Proclamation et affichage des résultats : vendredi 12 octobre

Nombre de sièges à pourvoir au conseil d'établissement : 6

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Proviseur,
Jean-Jacques MOIROUD

